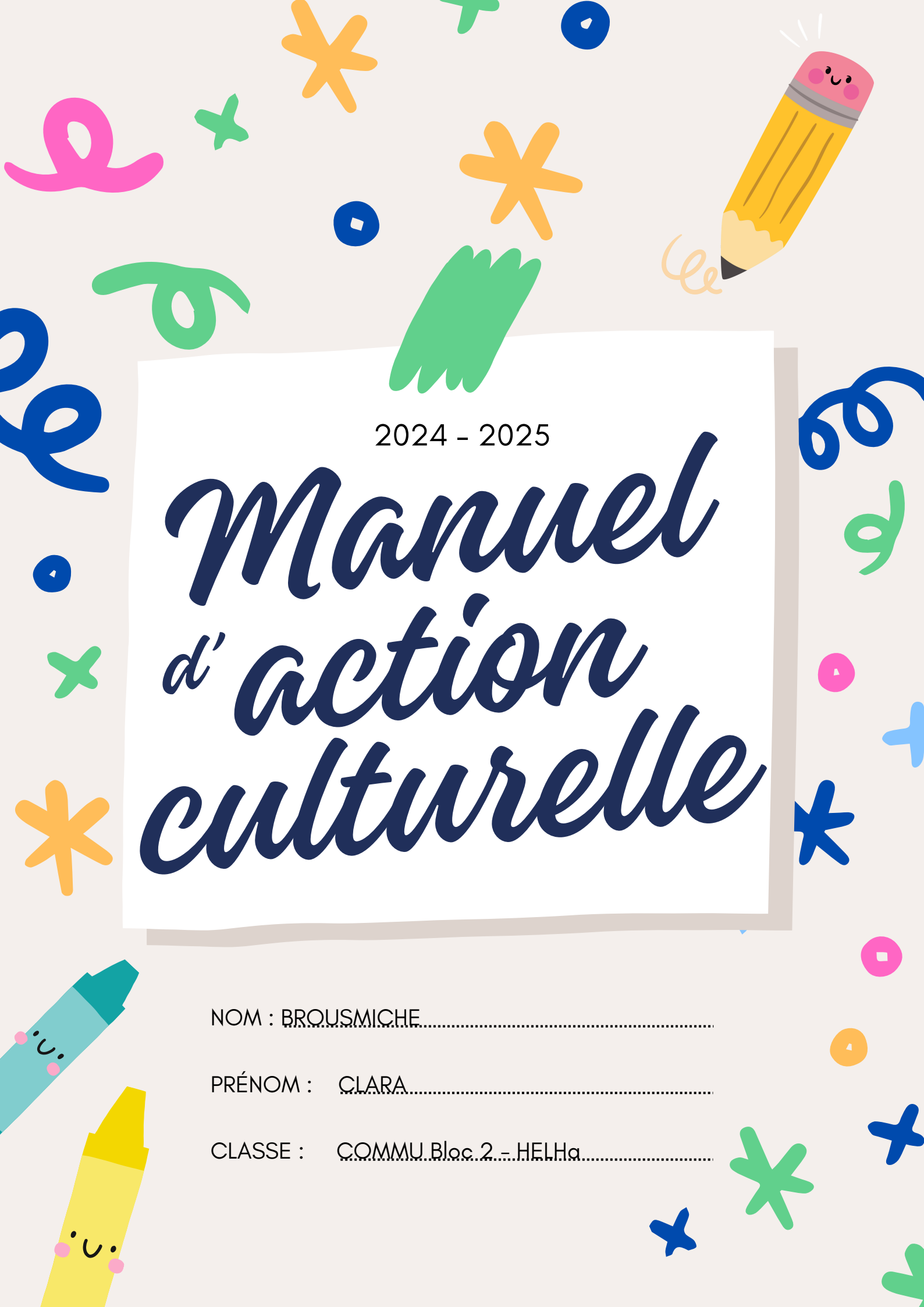




2024 - 2025

Manuel d'action culturelle

NOM : BROUSMICHE.....

PRÉNOM : CLARA.....

CLASSE : COMMU Bloc 2 - HELHa.....

SOMMAIRE

La culture, c'est quoi ?	1
Mon lexique culturel	2
Les différentes formes :	
1) Les disciplines	6
2) Les lieux	7
3) Les publics	8
Les droits culturels	9
Les freins à la culture	
1) Les freins matériels et géographiques	13
2) Les freins personnels	14
3) Les freins symboliques	15
Le portrait de l'animateur socio-culturel	16
Un projet qui m'a marquée	18
Mon projet	21

La culture, c'est quoi ?



La culture est un concept très large qui englobe énormément de pratiques quotidiennes. Elle relève de nos habitudes, de nos rites et rituels, de nos origines, de notre position sociale, de notre environnement, de notre entourage et de plein d'autres facteurs. La culture est donc à la fois très personnelle, car différente pour chaque individu, et universelle, car pratiquée par tous à travers le globe, même si elle n'est pas toujours conscientisée.

D'ailleurs, toutes les pratiques culturelles sont bonnes tant qu'elles n'offensent personne : il n'en existe pas de mauvaise. Certaines sont plus de niche ou underground, comme le graff par exemple. D'autres, bien qu'elles soient populaires, ne sont pas toujours considérées comme "culture" avec un grand C, probablement à cause de leur grande popularité justement. Je pense notamment à la culture geek : longtemps dénigrée, pourtant largement consommée et répondant aux critères et fonctions de la culture classique. Avec tous ses films, ses comics, ses jeux-vidéos et autres, la culture geek s'inscrit dans un large éventail de domaines artistiques et visuels. Depuis peu d'années, elle gagne tout de même en légitimité. Cela m'a notamment frappée lorsqu'elle a envahi la maison de la culture de Tournai le temps d'un week-end, l'année dernière, avec l'évènement "Cultures Geek". Voir cet espace, reconnu en tant qu'instance culturelle, accueillir et participer au montage un tel projet a montré que les limites de la culture pouvaient constamment être redéfinies et remises en question.

À l'heure actuelle, on ne peut plus considérer la culture uniquement par un prisme élitiste, à travers les Beaux-Arts et toutes les conventions qui en ont découlé. Si on en prend conscience, la culture concerne tout le monde et se retrouve partout.

Les rôles et les fonctions de la culture

La culture remplit différentes fonctions, comme :

- **Divertir**, amuser, changer les idées, ...
- **Instruire**, apprendre, ...
- **Provoquer des émotions**, positives comme négatives, ...
- **Dénoncer, sensibiliser**, faire agir, réfléchir ou se poser des questions, ...
- Accueillir, s'ouvrir, **inclure**, ...
- **Créer du lien social**, rassembler, permettre des échanges et des rencontres, créer un sentiment d'appartenance, ...
- Apprendre à se connaître, **réfléchir** sur nos habitudes et nos comportements, ...





Pour reprendre l'exemple de la culture geek mentionné ci-dessus, il répond effectivement à ces fonctions : on y soulève la question du bien et du mal, les gens se rassemblent (en convention, au cinéma, etc.), en discutent, en tirent un plaisir par le divertissement, ils peuvent s'identifier à certains personnages, d'autant plus à l'heure actuelle où la représentation des minorités a gagné en importance. La question des minorités marque typiquement le fait que cette culture s'adapte aux questions de société actuelles et aide à l'inclusion.

Dans le cas du graff cité plus haut également, il s'agit d'un art visuel, mais aussi d'une pratique culturelle. Il fait réfléchir sur les limites de l'art, questionne le beau, l'acceptable et le conventionnel, rassemble des gens, permet l'expression par le dessin, tout en chamboulant les codes sociétaux.



Les apports de la culture et leur importance

Par ses fonctions de divertissement, de formation de lien social, d'expression des émotions, etc., la culture peut avoir un rôle important à jouer dans les problèmes liés à la santé mentale. Ce n'est pas pour rien que de nombreux hôpitaux psychiatriques proposent des activités culturelles et artistiques, comme c'est le cas à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Leuze-en-Hainaut. Consommer la culture peut déjà être positif, mais la pratiquer apporte des bénéfices également. C'est du moins ce que nous avait expliqué Caroline, qui représentait l'ASBL Article 27 de Wallonie-Picarde. Par exemple, elle racontait qu'une jeune fille dépressive avait retrouvé le goût de se réveiller le matin grâce aux cours de théâtre.

Ensuite, il faut garder en tête que nous ne sommes pas tous égaux face à la culture. Comme l'expliquait Pierre Bourdieu, nous ne partons pas tous avec le même capital culturel. Mais cela peut être extrêmement décourageant d'avoir l'impression d'en manquer : on ne sait pas comment aborder la chose et on reste bloqué avec ce sentiment "d'infériorité" culturelle qui n'a pas lieu d'être. Rendre la culture accessible à un large public, dès le plus jeune âge, comme le promet le projet PECA par exemple, permet d'éviter des frustrations plus tard. Il faut également proposer des choses variées qui peuvent plaire à tous, pour que tout le monde puisse y trouver son compte. Parce que des gens qui se sentent inclus dans une société auront davantage envie de s'y impliquer. Investir dans la culture, c'est en réalité investir dans l'avenir, pour une société riche et diversifiée, sans compter le nombre d'emplois et de vocations généré grâce à cela.

Ce point est l'un de ceux qui me tient le plus à cœur, surtout au vu de la situation politique mondiale. En effet, on dit souvent que le journalisme est une forme de contre-pouvoir, mais la culture l'est tout autant à mon sens. La preuve réside dans l'histoire : plus les régimes sont autoritaires, plus la culture est réprimée. La culture se veut libre, parfois dérangeante, abordant des points sensibles de la société ou remettant en question certains principes et valeurs établis. On peut mesurer la liberté et la démocratie dans une société par l'état de son secteur culturel.

Mon lexique culturel

- **ASBL**

Acronyme de "Association sans but lucratif", représente un groupe de personnes physiques ou morales sans objectif pécuniaire.

- **SRL**

Acronyme de "Société à responsabilité limitée", représente un groupe de personnes physiques ou morales exigeant, entre autres, un plan financier.

- **FWB**

Acronyme de "Fédération Wallonie-Bruxelles", une des trois communautés fédérées de la Belgique. Elle compte la culture parmi ses compétences et octroie des subsides aux institutions de son secteur.

- **UNESCO**

Acronyme de "United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization", est une institution issue de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle reconnaît certains biens, lieux ou autres comme patrimoine mondial, apportant visibilité et protection.

- **PECA**

Acronyme de "Parcours d'éducation culturelle et artistique", vise à créer davantage de collaborations entre la culture et les écoles (maternelles, primaires et secondaires), par des animations ou autres dans les classes ou directement dans les lieux culturels, pour ouvrir les jeunes à la culture.

- **CEC**

Acronyme de "Centre d'expression et de créativité", est un endroit où l'on peut découvrir et expérimenter toutes sortes de disciplines culturelles, artistiques et créatives.

- **Unisono**

Plateforme regroupant la Sabam, Playright et la SIMIM, auprès de laquelle il faut obtenir une licence payante pour pouvoir diffuser des œuvres non-libres de droits lors d'événements publics.

- **Démocratisation culturelle**

Concept qui a pour but de rendre la culture accessible à tous. Il est apparu dans les années 60 avec André Malraux, un homme politique français, qui a mis en place les premiers centres culturels.

- **Démocratie culturelle**

Concept qui a pour but de faire participer les publics à la culture et de les rendre créateurs. Il a été évoqué par Marcel Hicter, un homme politique belge, dans les années 70. Il disait à propos de la démocratie culturelle : "La culture n'est pas la connaissance, ni l'érudition ; (...) c'est la participation, c'est l'action, c'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer, la maîtrise du ou des moyens de cette expression (...)." ¹

- **Éducation permanente**

Démarche qui concerne un très vaste champ d'activités permettant aux publics d'apprendre, de mieux comprendre le monde qui les entoure, de s'impliquer dans la société et de s'émanciper individuellement ou collectivement. L'objectif est de développer leur regard critique et de leur donner les moyens d'agir pour plus de justice et d'égalité.

- **Action culturelle**

Action concrète en lien avec la culture, menée par des personnes (groupes ou institutions), pour ou avec le public, éventuellement avec des partenaires également, dans des objectifs d'éducation permanente et de respect des droits culturels. Elle doit s'adapter au public visé et peut donc varier.

¹Sur le site de la Province de Liège (<https://provincedeliege.be/fr/node/16308>)

- **Médiation culturelle**

Ensemble des démarches d'actions culturelles visant à créer un lien entre un objet culturel et un public, menées par un médiateur/animateur. Cela peut prendre la forme de supports écrits, de rencontres, de visites, ou autres.

- **Politiques culturelles**

Politiques mises en place cherchant à rendre la culture accessible à tous, en facilitant la participation active ou passive des publics, en permettant de former du personnel, et cela dans différents secteurs (en FWB : patrimoine, action territoriale, création artistique, éducation permanente et jeunesse, audiovisuel et médias, livres et BD). Elles peuvent varier selon les directions des pays, régions et communes.

- **Culture de masse**

Culture reconnue et consommée par une majorité de personnes.

- **Sous-culture**

Culture peu reconnue et peu consommée. Terme souvent perçu comme péjoratif.

- **Contre-culture**

Culture généralement plus politisée, souvent en marge, peu reconnue et peu consommée, du moins à l'origine. Par exemple, le graf ou le hip-hop ont longtemps été considérés comme des contre-cultures avant d'être plus acceptés dans la société. Les contre-cultures peuvent évoluer dans le temps. Désormais, la danse hip-hop est une discipline olympique. La culture bretonne s'apparente plus à une forme de sous-culture, plutôt qu'à une contre-culture.

- **Appropriation culturelle**

Souvent débattue, l'appropriation culturelle suggère le vol de l'identité d'une culture dominée par la culture dominante de manière illégitime, sans reconnaissance d'une dimension symbolique.

Par exemple, les tenues traditionnelles peuvent-elles encore être considérées comme des déguisements ?

- **Les Beaux-Arts**

Arts considérés comme les plus "nobles" historiquement, car à la recherche de l'esthétique et de l'intellectuel.

À l'origine, ils reprenaient l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, la littérature, le spectacle vivant (danse, théâtre) et le cinéma. Actuellement, on y inclut généralement aussi les arts visuels (comprenant le dessin) et les arts vivants au sens large (danse, théâtre, ainsi que mime, cirque, etc.), les arts médiatiques (photographie, vidéo, radio, etc.) et la bande dessinée.

- **Article 27**

ASBL belge basée sur l'article 27 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Elle permet aux publics en difficulté, quelle que soit leur situation, de faire valoir leurs droits culturels.

- **Tiers-lieu**

Espace informel et accessible au public, sans nécessairement d'intervention d'un médiateur culturel, cherchant à favoriser la rencontre, la création, l'expérimentation, l'échange et la cohésion entre les individus. Il se veut accueillant et convivial, comme un troisième lieu, entre la maison et le travail.

- **Chargé.e de projet**

Personne responsable de la préparation, de l'organisation, de la mise en œuvre et de la coordination des ressources techniques, financières et humaines nécessaires à la réalisation d'un projet.

- **Programmateuse.rice**

Personne responsable de repérer et de programmer (avec accord de sa direction) des spectacles et autres potentielles activités pour son institution.

- **Dossier pédagogique**

Outil à destination des médiateurs et enseignants, réalisé par une compagnie ou une équipe de médiation. Il propose des activités pour préparer ou prolonger la découverte d'un spectacle ou d'une œuvre.

- **Dossier de diffusion**

Outil destiné aux programmeurs, servant à présenter un spectacle, ses thématiques et la compagnie.

- **Feuille de route**

Document détaillant, étape par étape, les tâches liées à l'accueil et à la logistique d'un projet artistique : plannings, transports, repas, hébergements, promotion, etc.

- **Fiche technique**

Document réalisé par l'équipe technique d'une compagnie, destiné aux équipes techniques, d'accueil et de production. Il détaille l'ensemble des moyens techniques et humains requis pour la mise en œuvre d'un spectacle.

- **Émancipation**

"Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé." ²

La culture vise à favoriser l'émancipation en ouvrant les individus à de nouveaux horizons.

- **Décret**

Proposés par la/le ministre de la Culture et votés au parlement de la FWB, les décrets retranscrivent les politiques culturelles mises en vigueur. Les institutions culturelles doivent correspondre aux exigences des décrets pour être reconnues comme centres culturels, bibliothèques, etc.

- **Plan quinquennal**

Dans la majorité des cas, les institutions culturelles doivent proposer des plans sur 5 ans avec leurs objectifs, leurs ambitions, et autres pour obtenir reconnaissance et subsides auprès de la FWB.

² Seconde définition du Larousse pour le mot "émancipation" (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/émancipation/28505>)

Les différentes formes :

1) Les disciplines

Le champ des disciplines culturelles est large. On y retrouve notamment les Beaux-Arts et leurs dérivés, comme l'architecture, la sculpture, les arts visuels (peinture, dessin), la musique, la littérature dont la poésie, les arts de la scène (théâtre, danse, mime, cirque), le cinéma, les arts médiatiques (photo, radio, télévision), et la bande dessinée. Mais l'art et les pratiques culturelles ne s'arrêtent pas à ces 9 pans, il en existe une multitude d'autres : les arts numériques, les arts culinaires, les arts graphiques, les arts textiles, les arts de la rue, les arts plastiques, l'humour, les jeux vidéo, la sérigraphie, le stylisme, le web design, ... Difficile de tous les répertorier et fatigant de tous les lire. À nouveau, tout peut être pratique culturelle, tant que cela n'offense personne et que cela remplit les fonctions citées auparavant.

Il serait impossible d'établir une liste exhaustive de toutes les disciplines culturelles. Tellement il en existe, certes, mais surtout parce qu'il en émerge constamment de nouvelles. Le champ des disciplines s'élargit d'années en années. Certaines sont plus acceptées au fil du temps et finissent par venir en tête facilement, d'autres ne le sont toujours pas, ou du moins, pas pour tout le monde. Là où beaucoup de jeunes vont considérer le rap comme une forme d'art et de discipline culturelle, certaines personnes le jugeront trop grossier ou peu agréable à écouter. Mais les œuvres doivent-elles toujours être lisses et belles pour être considérées comme artistiques ou culturelles ?

C'est pour cela que l'art abstrait ou contemporain est parfois dénigré. Le "Carré blanc sur fond blanc" peint par Kasimir Malevitch relève de l'art, puisqu'il s'agit d'une huile sur toile, parfaitement maîtrisée. Mais certains vont remettre en question sa valeur culturelle. Il ne s'agit après tout que d'un carré blanc sur un fond blanc. Mais puisque nous avons établi plus tôt que la culture avait pour fonction d'être critique envers les codes de la société, ne peut-on pas y voir une remise en question de la notion de beauté ? Mais où peut-on placer les limites dans ce cas ? Il est plus facile d'affirmer clairement ce qui est une discipline artistique, plutôt qu'une discipline culturelle. Étant donné que la peinture date de 1918, soit plus de 100 ans, et que le débat est toujours d'actualité, nous pouvons supposer que le mystère n'est pas près d'être résolu.

En ce qui concerne le sport par exemple (excepté les danses), la réflexion inverse pourrait émerger. Dans le cas d'un match de football, on retrouve des aspects de la culture dans son sens large : des gens se rassemblent, forgent leur identité et un sentiment d'appartenance, ressentent des émotions et inscrivent cela dans leurs habitudes. Toutefois, il n'y a pas les dimensions de critique, de sensibilisation ni de remise en question envers la société ou envers soi-même, ce qui fait notamment la différence. Le côté culturel peut donc s'y retrouver, mais pas forcément dans toutes ses fonctions. Bien que certains moments aient servi à dénoncer des problèmes de société, comme lorsque des joueurs mettaient un genou à terre en hommage à Georges Floyd, cela relevait plus de l'initiative des joueurs, que de la discipline en tant que telle.

2) Les lieux



Les lieux sont tout autant variés que les disciplines.

Certains lieux sont plus évidents, leur lien avec la culture est clair : les bibliothèques, les centres culturels, les CEC (centres d'expression et de créativité), les musées, les théâtres, les cinémas, les maisons de jeunes, etc. D'autres le sont un peu moins : la rue (comme avec les arts de la rue ou les monuments exposés en rue ainsi que sur des ronds-points), les cirques, les salles de concert, les festivals et même le garage dans lequel des ami(e)s vont se rassembler pour peindre ou faire du rock.

Des lieux déjà reconnus comme culturels peuvent également être rendus encore plus riches en diversifiant leurs œuvres et leurs styles. Je pense notamment aux lieux de culte. Au-delà d'être souvent des monuments architecturaux impressionnants et de recueillir souvent de belles œuvres, les lieux de culte exposent aussi parfois d'autres types d'œuvres culturelles, parfois plus contemporaines, ou des formes d'arts moins conventionnels. Nous avons pu constater cela nous-mêmes en visitant l'église Saint-Jacques de Tournai, dans le cadre du festival Arts dans la Ville. Un espace culturel peut donc parfois en cacher un autre ou, en tout cas, nous surprendre par ce qu'il arbore.

La culture prend aussi place dans des endroits improbables. On peut citer le bar La Crypte à Tournai qui a ainsi accueilli la soirée d'ouverture du festival "Tournai, Ville en Poésie" organisé par la bibliothèque de Tournai, avec un concert de la poétesse Lisza. Cela paraît moins improbable en revanche de dire que la culture peut également se retrouver à l'hôpital, au vu des bienfaits de celle-ci sur la santé dont nous avons parlé précédemment. Par exemple, au Centre Hospitalier de Wallonie-Picarde, le projet "Art et Culture à l'hôpital" a été créé pour que la culture puisse investir les lieux là aussi. De ce fait, ils organisent, entre autres, des expositions dans les couloirs, ainsi que des lectures poétiques aux patients, et ils mettent des boîtes à livre à disposition.

Une caractéristique spécifique aux institutions culturelles plus classiques est qu'il s'agit souvent de lieux avec, notamment, des objectifs sociaux. Les bibliothèques proposent, certes, de lire ou de louer des livres, mais pas seulement. Là-bas, les gens peuvent se rencontrer, échanger, demander de l'aide. Les bibliothécaires vont donner des conseils sur les livres, mais vont aussi aider à rédiger des textes, à faire des recherches pour un travail ou organiser des soirées-débat. Les maisons de jeunes, les centres culturels et autres ont aussi ces aspects sociaux dans leurs fonctions, comme l'exigent leurs décrets respectifs.

Au final, il y a donc énormément de lieux culturels. Ils ont tous leur importance, peu importe leur échelle ou leur taux de fréquentation, ils contribuent tous à la diffusion de la culture.

3) Les publics

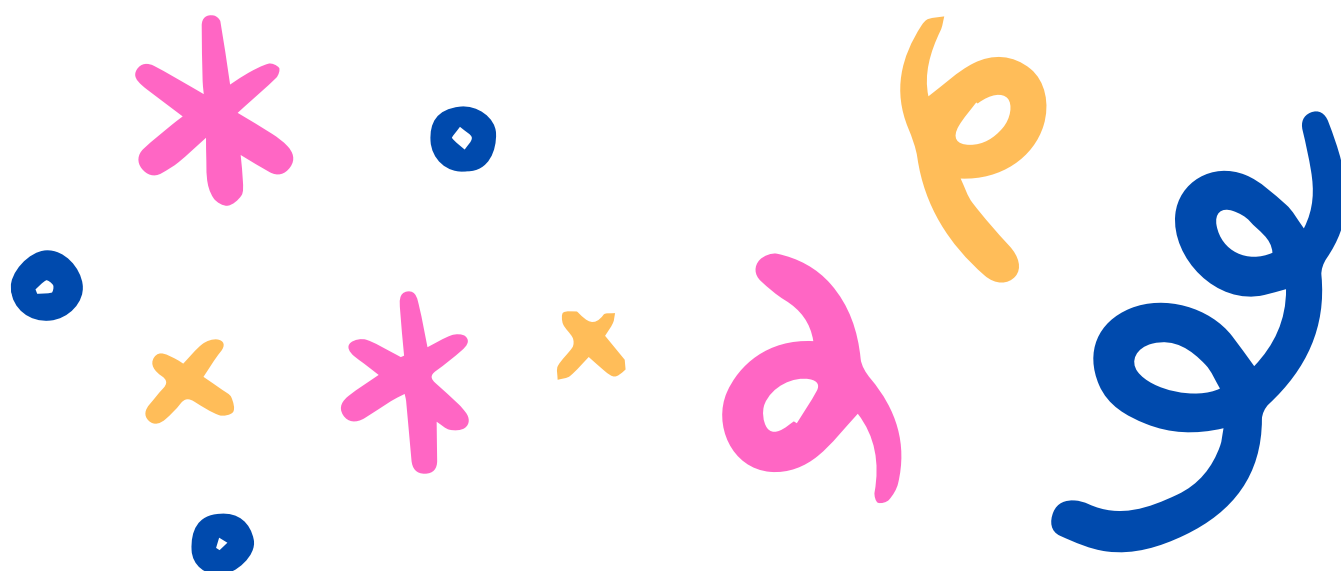
À nouveau, comme pour le reste, les publics sont très diversifiés. L'essentiel se joue surtout avec les acteurs culturels : ils doivent laisser le moins possible de publics de côté.

On pourrait penser les publics par âge, par genre, par ethnie, par position sociale, par situation familiale, etc. En tout cas, tous ont leur place et un rôle à jouer au niveau culturel. La gamme des disciplines et des lieux est suffisamment vaste pour que chacun puisse trouver quelque chose qui lui plait. Toutefois, certains publics sont défavorisés et peuvent rencontrer des freins dans leurs envies de culture. Des structures tentent d'ouvrir des portes à des publics spécifiques qui peuvent rencontrer des difficultés (ou non) et éprouver parfois le besoin de se retrouver entre eux. Par exemple, des activités créatives sont organisées pour les Article 27 au Musée de Folklore de Mouscron, ou encore, des ateliers d'écriture sont proposés aux parents des familles monoparentales à la bibliothèque de Tournai.

Les publics les plus jeunes peuvent être difficiles à atteindre. Heureusement, des initiatives sont mises en place même pour les tout-petits, comme des ateliers d'éveil musical pour les bébés. Pour les plus grands, grâce au projet PECA, ils ont droit à des activités culturelles directement dans leur parcours scolaire. Mais après les secondaires, ils n'ont plus vraiment "d'obligations" et c'est là que ça peut devenir plus compliqué de les toucher. Il faut trouver des actions qui peuvent leur donner envie pour qu'ils puissent aussi s'y retrouver.

En diversifiant ses actions et ses médiations culturelles, ainsi que ses canaux, on multiplie ses chances de toucher une large audience. Certaines personnes vont principalement consommer la culture en ligne, via Youtube entre autres. Cela peut d'ailleurs être une façon capter l'attention les jeunes.

Mixer les approches, c'est important. Mais s'étendre géographiquement permet aussi d'entrer en contact avec d'autres publics. La maison de la culture de Tournai organise de manière plus ou moins régulière des activités à Esplechin pour s'adresser aux publics éloignés de la ville.





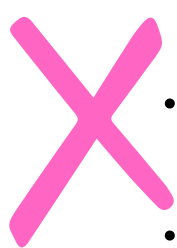
Les droits culturels

Garantir un accès à la culture pour toutes et tous ne relève pas seulement d'une bonne intention : c'est un enjeu profondément politique et économique. Sans subventions, sans aides publiques, le secteur culturel ne peut pas survivre. Les institutions – qu'il s'agisse de théâtres, de musées, de bibliothèques, de centres culturels – ont besoin de moyens pour fonctionner : payer les professionnels, entretenir les lieux, préserver les collections, financer la création artistique, organiser des événements accessibles. Sans ce soutien, c'est toute une chaîne qui s'effondre, entraînant avec elle la perte d'un espace essentiel de réflexion, de partage, de lien social et d'émotion.

La crise du COVID-19 en a été une démonstration frappante : le manque de culture a pesé lourd dans le quotidien des gens. Privés de concerts, de spectacles vivants, de cinémas, d'expositions, beaucoup ont ressenti un vide profond. Ce moment a mis en lumière à quel point la culture n'est pas un luxe superflu, mais une composante essentielle de notre équilibre individuel et collectif.

Pourtant, on entend encore régulièrement que le secteur culturel serait un luxe que l'état ne devrait pas se permettre pour des raisons financières et qu'il serait donc normal d'y faire des coupes budgétaires. Cette vision nie une réalité pourtant reconnue au niveau international et dans les textes de lois : l'accès à la culture est un droit humain fondamental, au même titre que le droit à l'éducation, à la santé ou à l'alimentation.

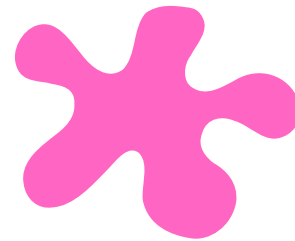
Ces droits culturels sont ainsi inscrits dans plusieurs textes fondamentaux :

- 
- **L'article 23 de la Constitution belge**, qui garantit à chacun le droit de participer à la vie culturelle, notamment en accédant à des bibliothèques, des centres culturels, etc.
 - **L'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme** (1948), qui affirme le droit de toute personne à « prendre part librement à la vie culturelle de la communauté ».
 - **La Convention culturelle européenne** de 1954, qui pousse les états signataires à renforcer et encourager leurs mesures et les activités culturelles.

Ces textes ne sont pas symboliques, ils obligent les états à agir afin de rendre ces droits culturels efficaces pour chaque citoyen. Cela signifie notamment mettre en place des politiques pertinentes de démocratie et de démocratisation culturelles.

En Belgique, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'occupe des politiques culturelles pour la communauté francophone. Plus précisément, en 2025, c'est la ministre Elisabeth Degryse et son cabinet qui sont à cette charge. Mais elle ne le fait pas seule, elle est entourée, certes de ses conseillers, mais aussi de toutes sortes de représentants du secteur qui peuvent donner leurs avis lors de réunions particulières (des humoristes, des artistes, des techniciens, des programmeurs, des libraires indépendants, des directeurs de lieux d'expositions, etc.). À plus petite échelle, les communes ont également un pouvoir sur l'action culturelle de leur territoire. Souvent, le conseil communal compte en ses membres un échevin de la culture pour gérer cela (ou du moins, quelqu'un qui s'en rapproche, car à Tournai, il s'agit d'une échevine de l'attractivité, non plus de la culture).

La démocratisation culturelle : la culture pour tous



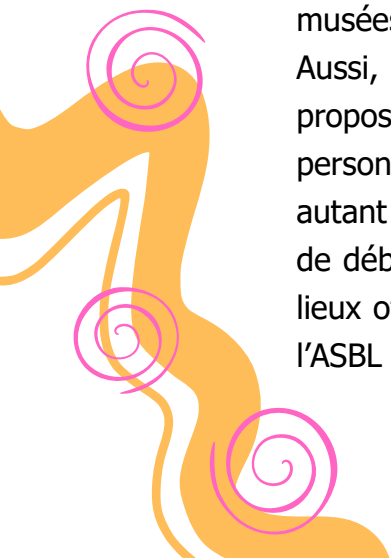
Comme brièvement évoqué dans le lexique, la démocratisation culturelle désigne l'ensemble des politiques visant à faciliter l'accès à la culture pour tous les citoyens, quel que soit leur milieu social, leur lieu de vie ou leur niveau d'éducation. Il s'agit d'une démarche souvent décrite comme descendante : les institutions culturelles, soutenues par l'État, organisent la diffusion de la culture vers le grand public, dans une logique de transmission et de vulgarisation.

Ce concept a véritablement émergé dans les années 1960 en France, sous l'impulsion d'André Malraux, ministre de la Culture de l'époque. Il a été l'un des premiers à défendre l'idée que la culture devait être portée auprès des citoyens. C'est dans cet esprit qu'ont été créés les premiers centres culturels, lieux conçus pour faire rayonner les œuvres, les savoirs et les pratiques artistiques sur l'ensemble du territoire, jusque dans les petites villes et les villages.

Cependant, malgré ses bonnes intentions, cette politique était en fait assez élitiste dans ses débuts. La démocratisation culturelle visait avant tout à diffuser une sorte de culture uniquement, c'est-à-dire une culture classique, "légitime", souvent issue des milieux bourgeois : musique savante, théâtre d'auteur, beaux-arts, ... En voulant "élever" les publics, elle a reproduit des logiques d'exclusion, en imposant des codes éloignés du vécu et des références culturelles de nombreuses personnes. Résultat : les publics populaires, ruraux ou marginalisés ne se sont pas toujours reconnus dans cette offre. Cela a finalement contribué à cette vision de la culture comme un luxe, une chose inatteignable, toujours réservée à une élite, bien que rendue plus proche géographiquement.

Quelques exemples :

- Beaucoup d'initiatives actuelles visent à réduire les obstacles liés au budget pour accéder à la culture. Parmi toutes celles qui existent, on peut noter la possibilité en Belgique de visiter gratuitement plus de 160 musées tous les premiers dimanches du mois. Dans un esprit similaire, mais à plus grande échelle, les états signataires de la Convention culturelle européenne proposent chaque année une "Nuit européenne des musées", c'est-à-dire une nuit où les musées dans tous ces pays sont ouverts tardivement, souvent gratuitement. Aussi, certains établissements, comme la maison de la culture de Tournai, proposent un système de paiement basé sur le "pay what you can" : les personnes en difficultés bénéficient ainsi d'un tarif moins élevé, sans pour autant devoir se justifier, et ceux qui peuvent se le permettre ont la possibilité de déboursier le prix juste, voire un peu plus. De façon générale, beaucoup de lieux offrent aussi des tarifs avantageux pour les étudiants, les bénéficiaires de l'ASBL Article 27, les personnes âgées, les familles nombreuses, ...



- 
- Pour ce qui est des problèmes de localisation, nous avons déjà cité un exemple d'initiative : les centres culturels, qui avaient pour vocation première de rapprocher la culture, de ne pas la laisser qu'aux grandes villes. Mais la démocratisation culturelle passe aussi, par exemple, par le financement de bibliothèques de village, nécessaires pour permettre aux gens de ne pas devoir faire 20 minutes en voiture pour pouvoir lire un livre. Dans le même registre littéraire, l'installation de boîte à livres dans les villages éloignés est une belle initiative également.
 - Le projet PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique), dans le cadre de Pacte pour un enseignement d'excellence en Fédération Wallonie-Bruxelles, représente un bel exemple supplémentaire de politique de démocratisation culturelle. Elle touche un très grand nombre de jeunes puisque qu'elle est inscrite directement dans le parcours scolaire, de la maternelle jusqu'à la secondaire, et que l'école est obligatoire de 5 à 18 ans. En "imposant" les activités culturelles, tous les élèves, quels que soient leur environnement ou leurs habitudes, ont accès à la culture. Cela peut donner le goût à certains élèves, qui n'auraient pas pensé franchir les portes d'un lieu culturel, à continuer de les franchir, même lorsqu'ils seront sortis de ce cadre scolaire obligatoire.

La démocratie culturelle : “ la culture par tous ”

À la différence de la démocratisation, la démocratie culturelle repose sur l'idée que chaque individu est porteur de culture. De ce fait, il s'agit davantage d'une politique ascendante, pensée à partir des citoyens et de leurs pratiques. Elle valorise la diversité des expressions, des parcours et des formes de création, qu'elles soient professionnelles, amateurs, traditionnelles ou émergentes. Ici, il ne s'agit plus seulement d'"amener la culture au public", mais bien de permettre au public de devenir acteur de la culture, de créer, de s'exprimer et de participer pleinement à la vie culturelle.

Ce courant de pensée a été fortement défendu en Belgique par Marcel Hicter, notamment à travers son travail dans les années 70 sur la politique culturelle comme outil de développement démocratique. Il est également considéré comme père de l'éducation permanente. Pour lui, la culture ne se résumait pas uniquement à la consommation d'œuvres, mais devait être un processus participatif, ancré dans le quotidien des citoyens et correspondant à leurs besoins et leurs désirs. Les politiques culturelles inspirées par cette vision cherchent donc à favoriser l'expression de tous les groupes sociaux, à soutenir les initiatives locales et à reconnaître la richesse des cultures populaires, urbaines, communautaires, et à construire des espaces culturels réellement inclusifs, collaboratifs et vivants.

Quelques exemples :

- Dans un grand nombre de structures culturelles, des ateliers ou animations sont proposés pour permettre aux citoyens de s'exprimer. Selon l'activité, le coût de participation peut parfois être (très) élevé. Heureusement, il existe des périodes où certaines activités sont rendues gratuites. À titre d'exemple, à la bibliothèque de Tournai, lors du festival "Tournai, Ville en Poésie", tous les ateliers d'écriture sont rendus gratuits, même ceux en collaboration avec des institutions qui les font payer en temps normal.
- Les maisons de jeunes, en revanche, proposent une large palette d'activités artistiques et créatives tout au long de l'année. Le prix de la carte de membre, pour pouvoir accéder à tout cela, varie entre 5 et 15€ selon la maison de jeunes. Conformément au décret qui les encadre, ces structures s'adressent exclusivement aux jeunes de 12 à 26 ans, ce qui en fait des espaces privilégiés pour accompagner l'expression, le développement et l'engagement culturel des nouvelles générations.
- Dans une logique similaire, les centres d'expression et de créativité (CEC) proposent eux aussi une grande diversité d'activités culturelles, accessibles à toutes les tranches d'âge, sans exclusion. Ces lieux permettent à chacun de découvrir, expérimenter et pratiquer une discipline artistique, qu'il s'agisse de peinture, de musique, de danse, d'écriture, de sculpture ou encore de vidéo. L'accès est souvent financièrement abordable, grâce à des forfaits ou cartes de membre à prix réduit, favorisant une participation régulière et ouverte à tous.
- En ce moment, nous assistons également à l'émergence des tiers-lieux : des espaces accessibles aux citoyens pour pouvoir créer, rencontrer et échanger. Ces lieux favorisent l'initiative individuelle et collective, tout en encourageant l'innovation, la créativité et le vivre-ensemble. Ils incarnent ainsi pleinement une logique de culture participative.





Les freins et les obstacles à la culture

Qu'il s'agisse de barrières physiques, économiques, sociales ou psychologiques, les freins sont multiples et parfois invisibles. Ils touchent des publics très différents : personnes en situation de handicap, vivant en milieu rural, en précarité, ou encore confrontées à l'isolement ou à des troubles de santé mentale.

Nous allons explorer ces obstacles qui empêchent ou limitent l'accès à l'offre culturelle, en les regroupant par grandes familles : les freins matériels et géographiques, les freins personnels, ainsi que les freins symboliques. Bien que l'on tente de s'en débarrasser, ils persistent et il faut les garder en tête pour éviter de ne faire que des actions ponctuelles, mais plutôt des actions durables et profitables à tous.

1) Les freins matériels et géographiques

Les activités culturelles représentent un **coût** pour les participants. Dans certaines situations, hélas, la culture reste perçue comme un luxe. En effet, il faut compter le prix du ticket ou de l'atelier et celui du transport mais aussi d'éventuels coûts indirects. Par exemple, pour les spectacles qui se déroulent en soirée et qui ne conviennent pas aux enfants, les parents ont parfois recours au baby-sitting, ce qui engendre encore des frais.

Les semaines sont souvent chargées et il peut être difficile de trouver du **temps** à consacrer à la culture. Lorsque l'on travaille à temps plein, avec une maison à gérer ou des enfants à charge, on a envie de consacrer son temps libre au repos ou à d'autres loisirs que la culture. Par ailleurs, les horaires proposés par les lieux culturels ne conviennent pas toujours à tous les publics. Une grande partie de l'offre se concentre en journée ou en soirée, ce qui peut poser problème à ceux qui travaillent en horaires décalés, aux parents sans solution de garde ou encore aux personnes dépendantes de transports en commun limités. Pour certains, assister à une exposition ou à un spectacle nécessite une organisation complexe, voire impossible.

L'**éloignement géographique** constitue également un frein à l'accès à la culture, notamment pour les personnes vivant en zone rurale ou dans des quartiers mal desservis. Musées, théâtres, cinémas ou centres culturels sont souvent concentrés dans les centres urbains, laissant certains territoires en marge. Le manque de transports en commun ou la distance à parcourir, même avec un véhicule personnel, peuvent décourager la participation à une activité culturelle. Ce déséquilibre territorial crée une forme d'inégalité d'accès, où la culture semble réservée à ceux qui vivent "au bon endroit". La difficulté est d'autant plus grande pour les personnes à mobilité réduite, qui rencontrent déjà des problèmes au quotidien quant à leurs déplacements.

À l'ère d'internet et du numérique, de nombreuses activités doivent être réservées en ligne ou par mail. Pourtant, tout le monde n'a pas encore accès à internet facilement ni l'habitude d'utiliser des outils technologiques. Les personnes âgées sont particulièrement susceptibles d'être touchées par cet **obstacle numérique**.



Des catégories de personnes sont privées d'accès à la culture non pas par manque d'envie, mais en raison de **situations particulières** de vie : incarcération, hospitalisation de longue durée, placement en institution, résidence en maison de repos, ... Ces contextes particuliers isolent les individus du monde extérieur et limitent leurs possibilités de participer à une vie culturelle active. Les déplacements sont limités, les animations culturelles rares, et les propositions parfois peu adaptées aux besoins, aux habitudes ou aux envies de ces publics.

2) Les freins personnels



La **langue** crée parfois une barrière difficile à franchir. La Belgique illustre bien ce problème. Tous les musées ne traduisent pas leurs cartels dans les trois langues nationales. Bien qu'étant Belge, je risquerais donc moi-même de ne pas toujours pouvoir accéder à certaines offres culturelles. Autant dire que pour des personnes migrantes ou en situation d'illettrisme, la situation n'en est que plus compliquée. Comprendre les contenus d'une exposition, suivre un spectacle, participer à un atelier ou simplement lire un programme deviennent de véritables obstacles sans dispositifs de traduction ou d'accompagnement. Cette difficulté peut créer un sentiment de gêne, d'exclusion ou d'incompréhension, et dissuader certaines personnes de franchir les portes d'un établissement culturel.

Les personnes en situation de **handicap**, qu'il soit visible, invisible ou mental, rencontrent également des difficultés pour profiter de la culture. Un lieu non accessible en fauteuil roulant, des contenus non adaptés aux malvoyants ou aux malentendants, ou encore des dispositifs trop complexes pour des personnes avec des troubles mentaux peuvent exclure une partie importante du public. Les handicaps dits "invisibles" (autisme, troubles DYS, fatigue intense, douleurs chroniques, etc.) sont souvent méconnus ou peu pris en compte, alors qu'ils nécessitent des aménagements spécifiques. À cela s'ajoutent parfois des regards stigmatisants ou un manque de formation du personnel qui ne sait pas nécessairement comment aborder ces types de publics.

Quand on pense à la culture, on a tendance à imaginer des lieux vivants, de partages et de rencontres. Cependant, pour une personne qui connaît des **troubles psychologiques** ou une santé mentale fragile, ces espaces peuvent sembler inaccessibles, voire hostiles. Sortir de chez soi, affronter la foule, rester concentré, suivre des consignes ou simplement gérer une interaction sociale sont autant d'étapes qui peuvent devenir de véritables épreuves. Là où certains y voient une sortie légère, d'autres y perçoivent une source de stress, d'épuisement ou d'angoisse. Ce frein est d'autant plus complexe qu'il est invisible et les personnes concernées peuvent avoir l'impression de ne pas "rentre[r] dans le cadre".

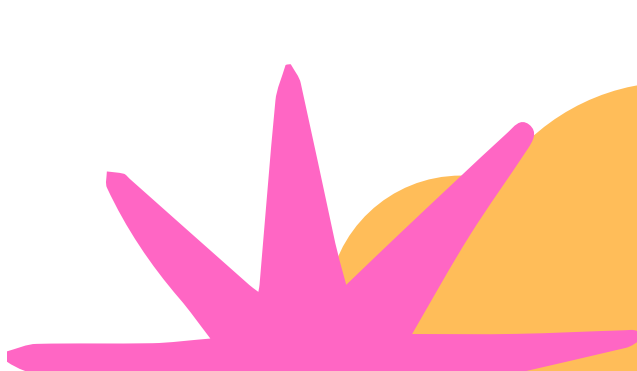


3) Les freins symboliques

Même quand les barrières physiques ou financières sont levées, un frein plus subtil, mais tout aussi puissant, peut persister : le sentiment que la culture, **“ce n’est pas pour moi”**. Ce ressenti, souvent hérité du parcours personnel, social ou scolaire, peut notamment s’expliquer par le capital culturel transmis (ou non) dès l’enfance, comme le développait le sociologue Pierre Bourdieu. Si on n’a jamais été familiarisé avec les musées, les spectacles, les livres ou même avec le simple fait de fréquenter un lieu culturel, on peut facilement se sentir illégitime ou pas à sa place. Ce malaise est renforcé parfois par un manque de représentation : quand on ne voit ni ses origines, ni sa langue, ni son vécu reflétés dans les œuvres, difficile de se sentir concerné. À cela s’ajoute souvent la peur du jugement : ne pas savoir comment se comporter, ne pas comprendre ce qu’on voit, ou craindre de poser une “mauvaise question”. Ces freins invisibles alimentent donc une forme d’auto-censure car on ne va plus oser s’exprimer. Cela peut aussi engendrer une auto-exclusion, en renonçant à une activité pour éviter toute situation inconfortable.

Bien qu’il existe une large gamme d’activités possibles, le problème peut provenir de la **méconnaissance des offres**. Beaucoup de personnes ne savent pas ce qui existe près de chez elles, ou bien, dans le cas des grandes villes, comment s’y retrouver dans la multitude de propositions culturelles. Les canaux de communication ne touchent pas tout le monde de la même manière, et certains publics — notamment les plus éloignés du numérique, les personnes âgées ou les plus jeunes — rencontrent de vraies difficultés à s’informer. De plus, toutes les structures culturelles ne comptent pas de service de communication, ni un personnel formé à cela ou avec du temps à y consacrer. Par ailleurs, les programmes culturels peuvent parfois sembler trop complexes, avec un vocabulaire spécialisé, des codes implicites ou des formats peu accessibles. Si l’on ne comprend pas ce qu’on nous propose, comment y prendre part ? Favoriser une communication claire, inclusive et multicanale, c’est déjà ouvrir une première porte vers la participation culturelle. C’est là que l’importance de la communication au sein du métier de médiateur culturel prend tout son sens (voir page 16).

Pour résumer, de façon générale, les décalages entre les offres culturelles et les contraintes du quotidien peuvent entraîner un découragement, voire une forme d’exclusion pour certains publics. Lorsque les contenus, les formes, les thématiques abordées, les horaires ou les lieux semblent éloignés des réalités concrètes du public — leurs préoccupations, leur quotidien ou leurs centres d’intérêt — l’envie d’accéder à la culture peut rapidement s’éteindre.



Le portrait du médiateur culturel (ou animateur socio-culturel)

Le médiateur culturel possède plus d'une corde à son arc. Le matin, il est susceptible de devoir animer un atelier, l'après-midi, de gérer une réunion, et le soir, de participer à un évènement quel qu'il soit. Autant dire que ses journées sont riches et variées. Mais quelles compétences doit-il avoir concrètement ?

- **L'organisation et l'anticipation** : Qu'il s'agisse d'une animation, d'une réunion ou d'un évènement, il faut tenter de tout prévoir. Les sujets doivent être maîtrisés. On prépare d'avance le quoi (animation, réunion, évènement), le quand (date, heure), le où (lieu), le comment (matériel nécessaire), le qui (équipe encadrante), le pour qui (participant(e)s) et le pourquoi (raison d'être de l'activité). On peut utiliser des rétroplannings et autres outils pour réussir à s'organiser. De plus, la création de médiations culturelles, par exemple, nécessite de compléter toutes sortes de dossiers, parfois des demandes de subsides. Cela exige de l'attention et de l'organisation en amont pour tout clôturer dans les temps. La préparation demande généralement beaucoup plus de temps que l'activité en tant que telle.
- **La réactivité** : Même lorsque l'on essaie de tout préparer en avance, on ne peut jamais vraiment tout anticiper. Face aux imprévus, il faut savoir réagir rapidement et efficacement. Cela demande parfois d'être créatif pour trouver un "système D", mais il est important de faire preuve de souplesse et d'improvisation.
- **La communication** : Certaines structures ne disposent pas d'un budget suffisant pour avoir une équipe chargée de la communication, pourtant elle est essentielle pour se faire connaître et toucher des publics. Le médiateur culturel peut donc être amené à porter une casquette de communicant. Pour cette raison, il doit être capable de prendre des photos, de monter une vidéo, de créer des supports visuels et écrits, ainsi que de gérer un minimum les réseaux sociaux.
- **L'expression orale** : Réussir à s'adresser à un public et à capter son attention s'avère très utile pour mener à bien des activités. Ce métier implique un contact permanent avec des publics variés, qu'il doit informer, motiver, rassembler ou accompagner. Sans viser une éloquence parfaite, il s'agit surtout de pouvoir s'exprimer de manière claire et accessible, pour dynamiser un groupe et s'assurer sa participation.
- **La gestion d'équipe ou de groupe** : Travailler en groupe permet souvent d'aller plus loin dans les projets et les idées. Connaître quelques techniques de communication de groupe ou de cohésion d'équipe peut servir pour avancer sereinement. Une bonne gestion implique d'être à l'écoute, de repérer les tensions et de maintenir un cadre bienveillant.

- 
- Et peut-être une des compétences les plus importantes, **l'adaptabilité** : Enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, en situation de handicap ou issues de milieux très divers... chaque groupe a ses propres besoins, ses centres d'intérêt, ses codes et son rythme. Le médiateur doit alors pouvoir adapter son langage, ses méthodes ou ses supports, pour convenir au mieux aux différents groupes et offrir des actions inclusives, pertinentes et qui donnent envie de s'y investir.

Au-delà des compétences plus techniques, il convient que le médiateur culturel possède quelques soft skills et autres qualités :

- **La créativité** : Imaginer des formats originaux, des outils ludiques ou des approches inattendues peuvent favoriser la transmission et la vulgarisation lors de médiations. C'est aussi un moteur de renouvellement : elle évite la routine, suscite la surprise et stimule la curiosité des visiteurs. Il faut toutefois prendre garde à ce que la forme ne finisse pas par desservir le fond et le contenu.
 - **La curiosité** : En nourrissant sa culture générale, un médiateur culturel curieux s'ouvre à des disciplines variées et reste attentif aux évolutions sociales, technologiques et artistiques. Il peut ainsi enrichir ses propositions et comprendre les publics pour mieux tisser des ponts avec les œuvres. Être curieux, c'est aussi poser des questions, s'intéresser à l'autre, creuser les "pourquoi" et les "comment" : autant d'attitudes qui favorisent une médiation vivante, pertinente et profondément humaine.
 - **L'esprit critique** : Pour pouvoir transmettre, il faut avant tout bien maîtriser son sujet. Recouper ses sources, les vérifier plusieurs fois, cela permet de créer des activités pédagogiques fiables et qualitatives. Se montrer critique envers soi-même est également important afin de constamment s'améliorer.
 - **L'empathie** : Se mettre à la place de l'autre, comprendre ses émotions, ses attentes ou ses freins face à la culture va de pair avec une écoute attentive et bienveillante. Être empathique, c'est accueillir sans juger, valoriser chaque réaction et faire de la médiation un espace d'échange, pas seulement de transmission, pour offrir une expérience respectueuse et engageante.
 - **La patience** : Chaque public avance à son propre rythme : certains posent mille questions, d'autres restent en retrait, hésitent ou ont besoin de temps pour s'ouvrir. Être patient, c'est accepter que la médiation ne produise pas toujours des effets immédiats, mais qu'elle sème des graines qui germeront parfois plus tard.
 - **La sociabilité** : C'est un métier profondément humain, qui repose avant tout sur la rencontre, le contact, le partage et l'échange. Avoir une certaine aisance relationnelle permet de mettre les gens à l'aise et de faciliter la création de liens.
- 

Pour résumer, le médiateur culturel est un vrai petit couteau-suisse !



Un projet qui m'a marquée

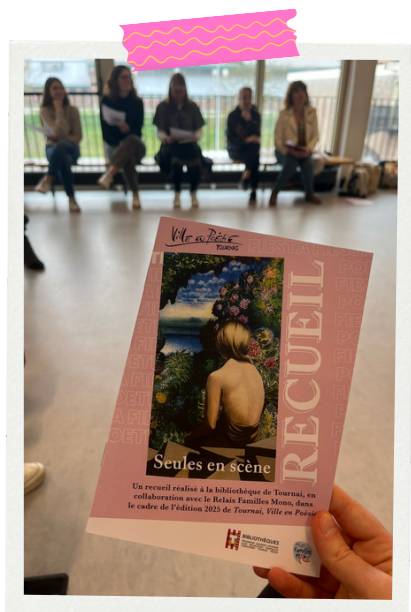
Mener un projet ne représente pas seulement l'imaginer et le réaliser. Il s'agit véritablement de l'aboutissement du métier de médiateur culturel ou d'animateur socio-culturel. C'est l'objectif de cette fonction : mener des activités riches de sens pour le public.

Cela n'est possible qu'avec un certain nombre d'heures de travail et un profond investissement personnel. Pour ce faire, il faut procéder par plusieurs étapes, comme :

- Une intense phase de réflexion, où l'on imagine une activité porteuse de sens, on réfléchit aux aspects organisationnels, financiers, de communication et autres ;
- Puis une phase purement pratique, avec la mise en œuvre de l'activité ;
- Et enfin, une phase d'évaluation, durant laquelle on va remettre en question sa proposition, on va demander l'avis des participants pour pouvoir éventuellement l'adapter à l'avenir.

Lors de mon stage à la bibliothèque de Tournai en février et mars 2025, j'ai eu la chance d'assister à l'accomplissement de l'un de ses projets, ancré culturellement, avec énormément de sens, capable de changer le cours des choses pour leurs participants.

J'ai participé à la lecture publique du recueil "Seules en scène", réalisée par les femmes inscrites auprès du Relais Familles Mono de Wallonie-Picarde, organisé par la bibliothèque en collaboration avec ce dernier.



Pendant plusieurs mois, chaque semaine, les "mamans solos" se sont réunies lors d'ateliers d'écriture organisés par Stéphanie Hernandez, bibliothécaire et animatrice. À chaque réunion, elle leur apportait une nouvelle thématique à aborder, à mettre sur papier : l'abandon, le courage, l'amitié, l'amour, la famille, la force, etc.

Au tout début, certaines participantes étaient réticentes. Évidemment, le fait de se livrer à cœur ouvert devant plusieurs personnes que l'on ne connaît que depuis peu est assez intimidant. Mais le plus gros problème résidait en leur impression de ne pas en être capable. Elles redoutaient que leur orthographe ou leur grammaire ne soit pas correcte, que leurs textes ne soient pas bien écrits, pas "beaux".

N'ayant pas l'habitude de lire ou d'écrire, elles n'avaient pas confiance en elles. Mais directement, Stéphanie a instauré un climat de bienveillance et de sécurité. Elles n'étaient pas là pour faire de "beaux" textes, elles étaient là pour écrire simplement. L'objectif de l'atelier était uniquement de mettre des mots sur leurs ressentis, peu importe lesquels ou comment. Aussi, chacune pouvait se livrer selon ce qu'elle souhaitait. Il n'y avait aucune intrusion dans leur vie, leurs limites étaient respectées.



Mais rapidement, l'ambiance est devenue tellement bonne et le groupe soudé qu'elles se sont confiées et ont plongé dans l'écriture. Au fil des semaines, elles ont appris à développer leur style et se sont rendu compte de ce qu'elles étaient capables de réaliser : des proses et des poésies originales, personnelles et riches de sens pour elles.

Le projet aurait pu s'arrêter là, il était déjà tout à fait pertinent à ce stade. Pourtant, à l'approche du festival Tournai, Ville en Poésie, dédié à la poésie et organisé chaque année par la bibliothèque, Stéphanie a suggéré de pousser la chose encore un peu plus loin. En effet, elle a demandé aux mamans si elles aimeraient participer au festival, d'une manière ou d'une autre, pour clôturer en beauté cette série d'ateliers.

Elles avaient carte blanche quant à la forme que prendrait leur participation. Motivées, elles se sont réunies plusieurs fois en dehors des ateliers d'écriture et ont fini par trancher : elles désiraient rassembler leurs textes dans un recueil et le faire découvrir lors d'une lecture publique.

Elles ont alors continué à écrire et à retravailler leurs textes avec cet objectif en tête, mais toujours dans l'authenticité et la bienveillance envers elles-mêmes. Stéphanie m'a même raconté que l'un des textes paru dans le recueil n'avait pas été écrit lors des ateliers. Une des participantes a un jour ramené un bout de papier sur lequel elle avait rédigé une brève poésie et a demandé de l'ajouter dans le recueil. Apparemment, elle patientait quelque part et elle s'est soudain sentie inspirée. Elle a repensé aux ateliers d'écriture, c'est ainsi qu'elle a écrit ses mots. Voilà la preuve que l'atelier lui a réellement apporté quelque chose qu'elle a gardé dans ses habitudes, même hors des heures prévues normalement à cet effet. J'ai eu l'occasion de discuter avec elle après sa lecture et, de fait, elle m'a confirmé que maintenant elle aimait écrire ce qui lui passait par la tête, alors qu'elle n'aurait jamais cru faire cela auparavant.

Leur recueil a finalement été imprimé en une centaine d'exemplaires et elles ont réalisé deux fois leur performance.

Le matin, il s'agissait davantage d'une répétition générale ouverte au public. Certaines participantes étaient accompagnées de proches venus assister à la représentation. Deux personnes se sont ajoutées au public prévu : des représentants du Relais Familles Mono de Liège. Leur présence s'expliquait par une menace de suppression des subsides pour le Relais de Wallonie-Picarde. Ils venaient constater les bienfaits du projet sur les mamans, afin de défendre la cause lors d'une prochaine rencontre avec des ministres de la Région wallonne. La performance leur ayant beaucoup plu, on peut espérer une issue favorable. Ils sont d'ailleurs repartis avec une cinquantaine de recueils pour pouvoir les partager lors de leur réunion.



Ce sont eux qui allaient pouvoir plaider l'importance du Relais Famille Mono de Wallonie-Picarde auprès de la Région Wallonne.



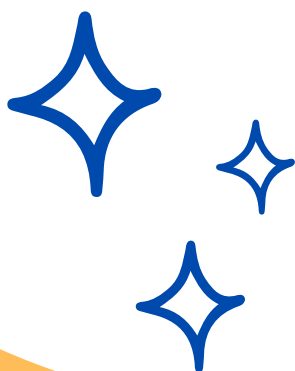
Durant l'après-midi, le challenge n'était pas moins grand. Il s'agissait cette fois de la représentation "officielle" reprise dans le programme du festival. Une quinzaine de personnes s'étaient déplacées pour l'occasion, et plus uniquement des proches des participantes. Dans le public, il y avait notamment Coralie Ladavid, échevine de l'attractivité (et de la culture donc) de Tournai.

À nouveau, elles ont ébloui le public par leurs textes et leur lecture. Tout le monde les a applaudies et félicitées. À la fin, des softs et des chips étaient offerts, créant un temps et un espace d'échanges entre elles et l'ensemble de l'assistance. Elles étaient tout à fait à l'aise, dans leur élément, discutant avec toutes sortes de personnes, elles qui craignaient à l'origine de faire des fautes de français dans leurs ateliers en petit comité.

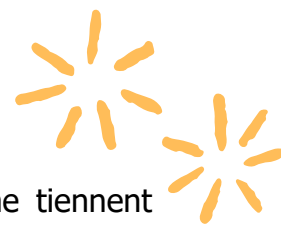


Une des participantes s'est d'ailleurs tellement sentie à l'aise, qu'au détour d'une conversation sur l'art-thérapie, elle a proposé à toute l'assemblée de participer à un atelier de découverte du zentangle. Nous avons donc distribué des feutres et des carrés de papier à tout ceux qui le souhaitaient et elle a mené son atelier, tout à fait improvisé, de façon très constructive. D'une activité en a finalement surgi une autre, à l'initiative des participants directement et non du personnel de la bibliothèque. Un magnifique moment d'appropriation de la culture, de partage et de participation plus qu'active de la part du public !

Tous les recueils qui avaient été imprimés ont été distribués à la fin de la journée, alors que la bibliothèque pensait en avoir réalisé bien trop. Évidemment, il s'agit d'un détail par rapport à tout ce qui a été accompli ce jour-là. Je le trouve néanmoins particulièrement significatif : le projet et tout ce qu'ont créé ces mamans continueront de rayonner bien au-delà de l'enceinte de la bibliothèque. Pour avoir discuté avec la majorité d'entre elles, elles espèrent toutes continuer à se voir et à écrire encore, collectivement ou individuellement. Elles ont pu prouver aux autres, mais surtout à elles-mêmes, qu'elles avaient leur place, qu'elles avaient des choses à dire et qu'elles étaient capables de les exprimer en beauté. Difficile d'imaginer un projet plus porteur de sens, impactant et humain que celui-ci.



Mon projet



Si je devais créer un projet, j'aimerais le consacrer à des domaines qui me tiennent particulièrement à cœur. Je pratique moi-même le crochet et je m'intéresse à tout ce qui touche aux arts textiles de manière générale : la couture, l'upcycling, la broderie, le tricot, le tufting etc. En termes d'écologie, je trouve cela très important, mais aussi par rapport à l'accomplissement personnel. C'est extrêmement gratifiant de voir ce que l'on est capable de réaliser soi-même, avec ses deux mains. De plus, les arts textiles et la mode portent une véritable histoire et un savoir-faire unique.

Hélas, ce sont souvent des domaines qui reviennent assez cher lors de l'achat de matériel: les tissus, les machines à coudre, les pelotes de laine, les crochets, Tout cela représente de réels investissements qui ne sont pas à la portée de tout le monde.

Dans l'idéal, je souhaiterais créer une structure qui rendrait accessible toutes ces pratiques au grand public. Grâce à une carte de membre ou à un forfait, les personnes pourraient participer à des séries d'ateliers organisés tout au long de la semaine. Selon les horaires, différents publics pourraient venir :

- Pendant la journée, des classes participeraient par le biais de leur école ;
- Les mercredis après-midi, nous pourrions organiser des ateliers intergénérationnels, mêlant enfants/adolescents et adultes/seniors ;
- Les fins de journées et les week-ends seraient plutôt orientés vers des activités adaptées selon le niveau des groupes participants ;
- Lors des périodes de vacances scolaires, nous proposerions des stages destinés aux enfants.

Ces ateliers à moindre coût permettraient l'accès à du matériel et à l'apprentissage des techniques sans devoir déboursier énormément d'argent. Les participants seraient entièrement accompagnés dans l'apprentissage et leurs envies seraient prises en compte. S'ils souhaitent apprendre à réaliser un sac au crochet ou à coudre une housse de coussin, l'équipe adapterait les ateliers en conséquence, selon les intérêts du public avant tout.

L'organisation deviendrait ainsi un espace de partage, de rencontres, de soutien et de création autour du textile. Je l'imagine comme une sorte d'académie dédiée aux arts textiles, à la différence près que le programme ne serait pas imposé, mais construit en fonction des envies et des rythmes des participants, sans aucune contrainte d'évaluation ou d'examen en fin d'année.

Les participants pourraient repartir à chaque fois avec leur création. Mais, à terme, nous pourrions envisager chaque année d'organiser un ou deux événements, comme un défilé avec toutes les réalisations produites durant l'année ou une exposition sur les savoir-faire textiles. Nous pourrions aussi prendre part à un marché des créateurs, en installant un stand où nous vendrions des créations et présenterions l'organisation. Sinon, nous pourrions également réaliser notre propre marché des créateurs, à l'occasion d'une journée portes ouvertes, par exemple.

Je ne serais évidemment pas capable de mener un projet d'une telle ampleur toute seule. Cependant, avec une équipe de quelques personnes motivées par les mêmes objectifs que les miens, cela me semble tout à fait réalisable.

Le projet pourrait toutefois démarrer de manière progressive et se développer ensuite vers ce que j'ai décrit précédemment. Mais dans un premier temps, je pourrais mener à bien à quelques ateliers, introduire des demandes de subsides, etc., toute seule ou en collaboration parfois avec d'autres institutions culturelles. Le Musée de la tapisserie et des arts textiles de Tournai me permettrait potentiellement de dispenser quelques-uns de mes ateliers chez eux. Je pourrais peut-être me tourner vers le Musée de Folklore de Mouscron, qui a une affinité particulière pour le textile au vu de son histoire, ou encore vers des maisons de jeunes, des centres culturels, par exemple.

J'aime envisager ce projet avec ambition, en imaginant une structure de belle envergure, portée par une équipe motivée, et rythmé par des événements réguliers ouverts à tous. Cela dit, ma priorité absolue resterait toujours la même : rendre l'univers textile accessible au plus grand nombre, en favorisant une participation active, libre et bienveillante, guidée par l'écoute des envies de chacun. Bien sûr, une telle initiative nécessiterait un soutien financier, mais pas nécessairement aussi conséquent que celui exigé par les idées les plus vastes que j'ai pu imaginer. Je conçois ce projet comme quelque chose de vivant et évolutif : commençant à petite échelle, localement, puis s'élargissant progressivement, selon les rencontres, les moyens et les besoins du public.

L'essentiel serait de ne jamais perdre de vue les valeurs fondatrices du projet, à savoir l'inclusivité, la créativité, la transmission et l'échange - autant de fils conducteurs qui tisseraient le sens de cette aventure collective.

